



CCP 002437 – Poser des revêtements de sol souple de technicité courante

CCP 4 du TP-00073 PEINTRE EN BATIMENT RNCP 36257

2022

Nombre de stagiaires inscrits à l'examen : 6

Taux de réussite : 83 %

FORMATION DISPENSÉE PAR FORMATSUD DEPUIS 2014

Objectifs de la formation :

Maitriser la pose de revêtements de sol souple de technicité courante.

Apprendre l'autonomie et l'organisation sur un chantier.

Prérequis :

Maitriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire.

Public :

Tout public

Admission, modalité et délai d'accès :

Les admissions : sur dossier en entrée permanente.

Les étapes d'admission :

- ▶ Examen du dossier, tests de positionnement et entretien individuel.



Les moyens mis en œuvre:

Le centre de formation dispose d'une salle de séances théoriques ainsi que des cabines aménagées pour la mise en pratique.

Chaque stagiaire a sa cabine et en a la responsabilité.

La formation est assurée par des formateurs experts et un référent pédagogique. Mise à disposition des produits et outillages nécessaires au déroulement de la formation. Mise à disposition d'appuis techniques. Les étapes du programme de la formation sont expliquées de manière théorique et pratique par le formateur. Celles-ci sont ensuite appliquées en situations réelles par le/la stagiaire.

Horaires :

Le lundi: 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Les Mardi – Mercredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00

Le jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Le vendredi : 8h00-12h00

Evaluations :

Le suivi pédagogique est effectué en « **continu** ». Un « **livret de progression** » est attribué à chaque stagiaire en début de formation. Celui-ci nous permet d'évaluer la progression et la compréhension du stagiaire et il est complété par le formateur grâce aux entretiens techniques individuels, QCM, mises en situation, exercices pratiques en cabine.

A l'issue de la formation, le/la stagiaire garde un exemplaire tamponné et signé de ce livret, justifiant ainsi la maîtrise acquise lors de son parcours.

Sanction de la formation :

Un « Certificat de compétences Professionnelles » est remis en fin de formation pour justifier et valider la montée en compétences.

NB : Cette formation n'aboutit pas à la délivrance d'un titre professionnel.

Le métier du « Peintre en bâtiment »

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, en application du PPSPS, ou du plan de prévention. Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en hauteur, la protection contre les risques liés à la présence d'amiante, de poussières, et de produits volatils nocifs. Il doit se prémunir des risques électriques.

Des consignes lui sont généralement données en termes de résultats à atteindre. Les matériaux sont mis à sa disposition sur chantier mais il doit organiser ses différentes interventions et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés. Le peintre en bâtiment travaille généralement seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou de l'artisan. Il dispose d'une autonomie pendant sa journée de travail, mais peut



consulter son responsable en cas de problèmes inopinés. Certains types de chantiers (travaux sur des grandes surfaces, montage d'échafaudages) nécessitent un travail en équipe. Il manipule des charges lourdes.

TITRE PROFESSIONNEL PEINTRE EN BATIMENT

Blocs de compétences

Celui-ci est composé de quatre différents modules nommés « **Certificats de compétences professionnels** »

CCP 002435 - Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C = module 1

CCP 001366 - Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B = module 2

CCP 002436 - Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B = module 3

CCP 002437 – Poser des revêtements de sol souple de technicité courante = module 4

Débouchés et suite de parcours

- ouvrier professionnel peintre en bâtiment ;
- ouvrier d'entretien peintre ;
- applicateur d'étanchéité ;
- monteur en échafaudages ;
- peintre enduiseur ;
- solier moquettiste.

Passerelles :

Aucune

DÉROULEMENT

Durée de la formation : 450 heures

Période d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, les risques professionnels, port des E.P.I, l'outillage et les différents matériaux utilisés, les normes et D.T.U

Module 4 : CCP 002437 – Poser des revêtements de sol souple de technicité courante

Déposer les revêtements de sol souple

Préparer les surfaces avant la pose de revêtements

Implanter au carrément et poser à la colle les revêtements de sol souple de technicité courante en dalles

Implanter et poser à la colle les revêtements de sol PVC de technicité courante en lés

Poser à simple encollage un revêtement de sol textile

Certification

